



***RECHERCHE DES POPULATIONS DE CUIVRE DES MARAIS
(LYCAENADISPAR) ET DE DAMIER DE LA SUCCISE (EUPHYDRYAS
AURINIA) SUR LE SITE NATURA 2000 DORE ET AFFLUENTS
FR8301091***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

mars 2021

Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 3 pages

Article 1 – CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Dore et affluents » FR 8301091 prévoit la réalisation de différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2020, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'est appuyé sur un prestataire pour réaliser la recherche des populations de cuivré des marais (*Lycaenadispar*) et de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) présentes sur le site Natura 2000 Dore et affluents. En 2021, le Parc souhaite compléter ce premier inventaire par la recherche de ces deux taxons sur l'ensemble du site Natura 2000 ciblée sur un nouvel l'habitat « E3.41 Prairie humide atlantique à subatlantique ».

Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Dore et affluents » n° FR 8301091 se situe sur le bassin versant de la Dore entre Ambert et Thiers (département du Puy de Dôme).

2-2 Objectifs

Le Damier de la Succise a été découvert en 2019 sur le site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents » lors du suivi de stations de Cuivré des marais. Sur la base de la cartographie des habitats réalisée en 2015 par le CBNMC, il apparaît que plusieurs secteurs de ce site Natura 2000 sont potentiellement favorables à la présence des deux taxons cités précédemment. Lors de l'étude réalisée en 2020, les prospections ciblaient l'habitat potentiellement le plus favorable à la présence des deux taxons cibles c'est-à-dire « E2.13 Pâturages abandonnés ». L'état de conservation du Cuivré des marais sur le site Natura 2000 a été défini comme mauvais. Concernant le Damier de la Succise, une nouvelle station a été découverte, le bilan est équilibré entre la découverte / confirmation de stations et la non confirmation d'autres.

L'étude qui sera réalisée en 2021 a pour objectif principal de rechercher de nouvelles stations de Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) sur le site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents » en ciblant un nouvel l'habitat « E3.41 Prairie humide atlantique à subatlantique ».

2-3 Résultats attendus

Pour le suivi 2021, le prestataire retenu devra :

- Rechercher la présence du Cuivré des marais et du Damier de la Succise sur les secteurs potentiellement favorables ;
- Définir l'état de conservation et l'évolution des populations identifiées ;
- Définir l'état des habitats de l'espèce sur chaque station ;
- Identifier les principaux problèmes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées.

2-4 Données fournies

Le Parc naturel régional Livradois - Forez s'engage à fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- La cartographie des habitats du site Natura 2000 .

Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au programme prévisionnel ci-dessus. Il remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 15 novembre 2021**. Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4^{ème} de couverture.

Le rapport correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version Word et PDF, photographies en format jpeg). Pour la partie cartographique les couches SIG devront être au format ShapeFile (.shp). Le logo des financeurs (*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données cartographiques et les études :

- les résultats des prospections seront saisis directement dans la base de données naturalistes du Parc ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

